

NUMERO 4 - JANVIER 2025

NEWSLETTER



**SOPHIE PANTEL, DEPUTE E DE LA LOZERE
SUPPLÉANT SERGE GAYSSOT**

NOS VOEUX

À chacune et chacun d'entre vous nous vous souhaitons, Serge Gayssot mon suppléant et notre équipe parlementaire, **nos meilleurs vœux chaleureux de bonheur, de joie, de réussite et de santé pour cette nouvelle année 2025**. Nous tenons à exprimer une pensée particulière à celles et ceux qui étaient seuls en cette fin d'année, dans la douleur ou dans la peine et à adresser un message fraternel à nos compatriotes de Mayotte durement touchés.

À tous, nous voulons vous dire à nouveau notre écoute, notre solidarité et notre engagement à agir pour un avenir meilleur, à vos côtés. Les portes de notre permanence parlementaire et de nos permanences décentralisées vous sont ouvertes.

Une année d'instabilité sur le plan politique qui a vu se succéder quatre premiers ministres et autant de gouvernements, une absence de véritable cap et légitimité au sommet de l'État du fait du **non-respect des résultats des élections européennes et législatives**.

Rien n'est jamais acquis, l'année qui s'achève nous rappelle que, partout dans le monde, le combat pour nos droits et nos libertés est perpétuel. **L'Histoire nous a montré que lorsque trois blocs s'opposent, lorsque l'instabilité règne, cela conduit le plus souvent à un régime totalitaire ou à des crises économiques et sociales.**

Un chemin est pourtant possible dans le cadre du parlementarisme pour agir sur le quotidien des français, en dotant la France d'un budget pour redonner confiance aux entrepreneurs, à la population et aux acteurs locaux et assurer une stabilité, tout en infléchissant fortement la politique menée depuis 7 années, dont chacun a pu mesurer les conséquences, soit 1000 milliards de dette.

Nous avons donc mené une négociation exigeante entre un Gouvernement de droite et son opposition de gauche, pour faire avancer le pays et arracher des « victoires » pour les françaises et français et épargner les efforts demandés à celles et ceux qui n'ont que leur travail pour vivre, parmi lesquels les malades et les retraités.

Ainsi, notre responsabilité dans ces échanges a conduit le Gouvernement à ne pas geler les pensions, à ne pas augmenter la taxe sur l'électricité, à ne pas dérembourser les consultations de médecins et les médicaments, et à ne pas supprimer les 4000 postes dans l'éducation nationale.

Et aussi : augmentation de 1,2 milliards du budget de la santé, création de 2000 postes d'AESH, préservation du budget pour l'Outre-mer, augmentation des fonds Barnier et fonds vert, moins d'efforts demandés aux collectivités, retour du PTZ, moyens supplémentaires pour un plan eau ou pour les bailleurs sociaux, réouverture du dossier retraite, la spéculation financière et les patrimoines démentiels taxés...

D'autres sujets urgents sont à régler où des compromis peuvent être trouvés : le Grand âge, les réponses à la crise agricole, la transition écologique,... **Les présidentielles permettront aux français de trancher les sujets clivants** dans le respect des valeurs et convictions de chacun.

Nous restons bien entendu mobilisés pour le nouveau budget et vigilants à ce que les engagements soient tenus.

Formulons le vœu que l'année qui s'ouvre soit celle de la responsabilité, de l'apaisement et de l'espérance.

Très bonne année 2025, bien à vous.

“ Un pas, un autre pas et tenir gagné chaque pas ”

Aimé Césaire

Face à une situation démocratique inédite, où aucune coalition ne dispose de majorité absolue à l'Assemblée nationale, nous avons proposé une méthode inédite dans l'histoire de la République : une négociation exigeante entre un gouvernement de droite et son opposition de gauche. Nous avons fait cette proposition non pas pour obtenir des postes mais pour faire avancer notre pays et arracher des victoires pour les Françaises et les Français. Que les choses soient claires, nous sommes et demeurerons dans l'opposition de gauche au gouvernement de droite de François Bayrou.

[MON COMMUNIQUE DE PRESSE](#)

[LA LETTRE DU PREMIER MINISTRE](#)



Les commissaires aux finances négociateurs techniques



Echanges avec les représentants des associations d'élus et les commissaires aux finances de l'Assemblée et du Sénat

MAYOTTE - VOTE DE LA LOI D'URGENCE



Le 14 décembre 2024, Mayotte a connu un aléa naturel d'une ampleur inédite : le cyclone Chido a dévasté l'archipel de Mayotte. Les conséquences de cette catastrophe sont de nature à gravement compromettre le fonctionnement des institutions et présentent un danger grave et imminent pour l'ordre public, la sécurité des populations, l'approvisionnement en biens de première nécessité ou la santé publique.

446
POUR

2
CONTRE

Le mercredi 22 janvier, nous avons voté le texte qui permettra de mettre en place en urgence des mesures pour la reconstruction de Mayotte à la suite des dégâts causés par le Cyclone.



Préserver la Police nationale en Lozère et renforcer ses moyens

La cour des comptes a rendu public, le lundi 13 janvier, un rapport sur la répartition des zones de compétence entre la police nationale et la gendarmerie nationale.

Ce rapport de plus de cent pages reprend les recommandations du Livre Blanc 2020 qui suggérait alors de confier les communes de moins de 30 000 habitants à la Gendarmerie. Plus précisément, ce rapport propose de "transférer" à la gendarmerie nationale l'ensemble des communes des départements ruraux et faiblement peuplés, chefs-lieux inclus. La Lozère serait donc, à ce titre, en première ligne de ce remaniement.

J'ai échangé avec Bruno Retailleau, Ministre de l'Intérieur, à l'Assemblée nationale, il m'a indiqué que ce n'était pas à l'ordre du jour.

[COURRIER AU MINISTRE DE L'INTERIEUR](#)

NOUVELLES NOMINATIONS

J'ai été nommée co-présidente du groupe d'étude « Sapeurs-pompiers, sécurité civile et gestion des crises, avec Thierry Lemaire. Germaniste, je suis membre de l'Assemblée parlementaire franco-allemande.

[LIEN GROUPE D'ETUDE](#)

CE MOIS-CI



LE COMBAT CONTINUE EN FRANCE ET DANS LE MONDE !



Jeudi 23 janvier se tenait **la niche parlementaire du groupe socialistes et apparentés**.

On appelle niche parlementaire une journée entière réservée, à un groupe politique à l'Assemblée nationale. Au cours de cette journée, les députés de ce groupe peuvent mettre en débat autant de propositions de loi qu'ils le souhaitent.

Pour la journée du 23 janvier 2025, nous avons décidé de mettre la vie quotidienne des françaises et des français à l'ordre du jour de l'Assemblée nationale :



**5 TEXTES ETUDIÉS,
5 TEXTES ADOPTÉS !**

- Lutter contre la vie chère dans les Outre-mer
- Instaurer un nombre minimum de soignants par patient hospitalisé
- Généraliser le repas à 1 euro pour tous les étudiants
- Agir contre les pannes d'ascenseurs
- Protéger les enfants accueillis dans les crèches privées
- Accélérer la rénovation énergétique des logements
- Former les jeunes aux premiers secours en santé mentale
- Plus de sport, moins de sucre



Cliquez pour voir les
fiches sur les textes

Cliquez pour
voir les fiches
sur les textes

L'ACTU DU MOIS !



06 Janvier - Conseil syndical départemental Force Ouvrière



09 Janvier - Intervention au Lycée Chaptal



12 janvier - Inauguration médiathèque à Saint Roman de Tousque



12 janvier - Repas des aînés à Moissac Vallée Française



13, 20, 21 & 22 janvier - Examen de la loi d'Urgence pour Mayotte



14 Janvier - Déclaration du politique Générale du Premier ministre



17 Janvier - Intervention BTS Communication Lycée Notre- Dame



24 janvier - Sainte Geneviève départementale



27 janvier - Intervention Lycée Emile Peytavin



27 janvier - Inauguration deuxième ligne SMUR

LA SAINTE BARBE

QUELQUES PHOTOS...



FLORAC



VILLEFORT



CHIRAC



SAINT-ALBAN



LANGOGNE



LA CANOURGUE



DEPARTEMENTALE



PONT-DE-MONTVERT



VIALAS



VEBRON



MONTRODAT



HOPITAL LOZERE



TRAVAUX PUBLICS



MENDE



CONSEIL DEPARTEMENTAL



FLORAC



CMA



ARC EN CIEL, DU GUESCLIN, GENETS



CESE



FOCUS SUR LES CEREMONIES DES VOEUX



LA POSTE



LE PONT-DE-MONTVERT



ASSEMBLEE PERMANENTE CHAMBRES D'AGRICULTURE FRANCE



VOEUX PRESIDENTE ASS.NATIONALE



MEDEF

